

Inauguration d'un scanner post-mortem au sein du Département de Médecine légale du Laboratoire national de santé

Mise à jour 15.07.2026

Lieu : Dudelange

Date : 14.10.2025

Le Laboratoire national de santé (LNS) a inauguré ce mardi 14 octobre 2025 son nouveau CT scanner au sein du Département de Médecine légale, en présence de Madame Martine Deprez, Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, et de Madame Elisabeth Margue, Ministre de la Justice.

Ce nouvel équipement de pointe permet une documentation complète et systématique des défunts avant toute autopsie, directement au sein du LNS. Les reconstructions tridimensionnelles qu'il génère facilitent la planification des examens et contribuent à renforcer la fiabilité médico-légale des conclusions, notamment dans les cas où l'autopsie est rendue complexe par l'état des corps.

La cérémonie s'est conclue par une présentation technique et une démonstration du scanner, permettant aux invités de découvrir les capacités avancées de l'appareil et son intégration dans les processus médico-légaux du LNS.

« Au nom du Conseil d'administration du LNS, je tiens à exprimer notre profonde gratitude au Haut-Commissariat à la protection nationale (HCPN) et au Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL) pour leur précieux soutien. Grâce à leur générosité, ce scanner trouve aujourd'hui une nouvelle utilité au service de la science et de la justice, en renforçant les capacités d'expertise médico-légale de notre institution. » – Dr Guy Berchem, Président du Conseil d'Administration du LNS.

« Grâce à cet appareil de dernière génération, notre Département renforce son rôle de référence internationale dans le domaine de l'imagerie post-mortem », a déclaré le Priv.-Doz. Dr Thorsten Schwark, Chef du Département de Médecine légale du LNS.